

# Séance du Conseil Municipal du 04 avril 2016

**Présents :** Yves GUILLEMOT, Florence BLATRIX CONTAT, Bernard LARRUAT, Marie-Thérèse CORRETEL, Isabelle PONCET, Éric PERONNET, Daniel BROCHIER Marlène PERONNET.

**Excusé :** Michel GUILLOT, Cécile BLONDEAU-DESVIGNE, Sousanna AVIET.

Florence BLATRIX CONTAT est désignée secrétaire de séance.

## **1. Réunion de restitution de la faisabilité des Zones Agricoles Protégées.**

Le Conseil Municipal accueille Mme Karine LAFAURE de la Chambre d'Agriculture de l'Ain et M. Loïc KARM du SCOT BBR pour une présentation de la restitution de la faisabilité des ZAP (Zones Agricoles Protégées).

Une étude de faisabilité, prise en charge par le SCOT, a été réalisée par la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

La commune de DROM regroupe actuellement 4 exploitations agricoles, ce qui représente environ 43 % de la superficie totale de la commune.

L'étude montre qu'il y a deux secteurs qui pourraient être classés en ZAP : un au nord du village et l'autre du côté sud jusqu'à la limite de Ramasse.

La décision de mettre en place des ZAP revient au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a jusqu'au 30 juin afin d'informer le SCOT de sa décision et des éventuels secteurs retenus.

## **2. Questions diverses.**

- La préfecture de l'Ain a transmis l'arrêté préfectoral, en date du 23 mars 2016, portant sur le schéma de coopération intercommunale de l'Ain. La fusion de la Communauté de Communes de Treffort En Revermont avec Bourg en Bresse Agglomération, Communauté de Communes de Bresse-Dombes-Sud Revermont, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, le Canton de Saint-Trivier-de-Courtes et le Canton de Coligny est à l'étude. Le Comité de pilotage formé par les délégués des communautés de communes travaille sur cette fusion.  
A compter de la notification de l'arrêté du Préfet, les communes disposeront d'un délai de 75 jours pour se prononcer.
- Un courrier du Conseil Régional nous fait part de leur volonté de supprimer les contrats de développement durable Rhône-Alpes afin d'alléger les lourdeurs de procédure qui s'y attachaient.
- La chaudière de bois déchiqueté est tombée en panne et à nécessité plusieurs interventions du plombier pour sa remise en route. Le radiateur électrique de l'espace cuisine de la salle polyvalente est en panne.
- Une commande de décodeurs HD satellite a été passée le 04 avril pour le T3 du logement du presbytère, le logement T5 est déjà équipé.

- M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir une réunion du CCAS pour délibérer sur le compte administratif et le compte de gestion. Celle-ci est fixée au 13 avril 2016 à 18h00.
- Le sou des écoles travaille actuellement avec l'AGLCA pour refaire le contrat de travail de Madame Pascale BORGET et proposer la mise en place d'une mutuelle santé obligatoire.

➤ Dates à retenir.

- Commission communale des impôts le 5 avril à 18 h.
- Spectacle école le 8 avril 2016 18 h salle polyvalente DROM.
- Réunion PLU vendredi 8 avril 2016 à 14 h.
- Bisou le 10 avril 2016 (Grande 9 h 30 Montée des vignes, Petite 10 h traversée du village)
- Collecte de pneus en déchèteries du 11 au 30 avril 2016.
- Triathlon le 29 mai 2016 de 14 à 17 h.
- Marché des connaissances à l'école en juin.
- Spectacle danse école de Drom à Meillonas le 7 juin 2016.
- Jeudi du Revermont le 21 juillet 2016.

Fin de la séance à 22 h 30.

**Prochaines réunions :**

**Le 23 mai 2016 à 20h00.**